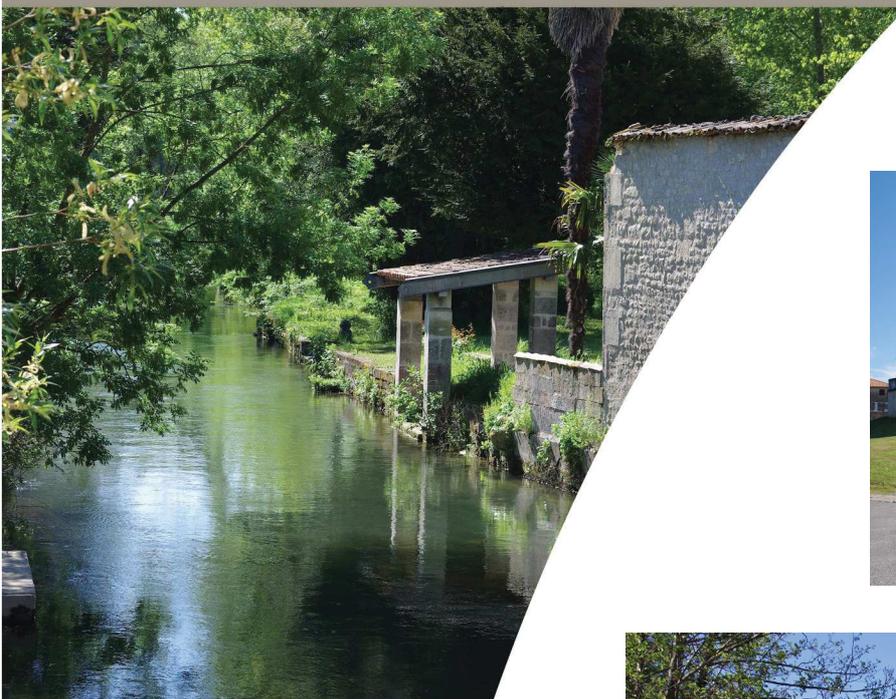


# Bassac Notre Passion

Juillet 2020 - N° 18

Votre Bulletin  
Municipal  
d'Informations



Horaires de la Mairie  
Lundi 13h00 - 18h00  
Mercredi 9h00 - 12h30  
Vendredi 9h00 - 12h30

## Au sommaire de ce numéro...

Bassac au quotidien	2	Bassac et ses habitants	11	Agir et s'épanouir à Bassac	16
• L'édito du maire	2	• Bassac jadis	11	• Salle Marius Lavenat	16
• Votre nouveau conseil municipal	4	• Bassac inconnu ou insolite	12	• L'Orangerie	17
• Les commissions	5	• Les Bassacois ont du talent	14	• Terrain de pétanque	17
• La vie de l'école	6			• Etoile Michelin	18
• Votre site internet	7			• La Flow Vélo	18
• Gestion des déchets	7			• La vie des Associations	19
• Propreté dans votre village	8			• Concours	20
• Budget de la commune	10				

Chers administrés,

**D**ouze années se sont écoulées depuis que vous m'avez élue comme maire pour la première fois. J'aimerais faire un bilan de ces douze années. De nombreux travaux ont été réalisés. Bassac a la chance ou l'inconvénient d'avoir de nombreux bâtiments et espaces verts qu'il faut entretenir. Les façades de la salle des fêtes et des bâtiments place de la poste ont subi une belle réfection ainsi que les ruines Saint Nicolas.

Les logements que nous louons ont été rénovés ainsi que les toitures de l'école et de la mairie. Notre salle des fêtes, notre salle des mariages ont été remises à neuf. De nombreux travaux de voirie sont réalisés chaque année. Un columbarium a été installé dans notre cimetière. Toutes les rues ont été dotées de noms et de numéros. Notre plan d'eau a été vidé et nettoyé en respectant nos carpes qui l'habitent. Un circuit touristique permet aux touristes de visiter Bassac en empruntant un itinéraire charmant. Des pièges à termites ont été posés à la mairie et à la salle des fêtes. Nous n'avons plus de termites. Nous avons la chance d'avoir une école, c'est très important pour une commune. De nombreuses choses ont été réalisées pour les maintenir au top. Une seconde cour plus grande et plus adaptée a été réalisée. Une alarme vient d'être installée dans les classes et la cantine. Une zone 30 devant la mairie et l'école vous rappelle qu'il faut lever le pied. Une aire de jeux très appréciée par les enfants et leurs parents a trouvé sa place dans notre magnifique parc. Notre école a été baptisée : Ecole Pierre Marilhac en hommage à cet homme qui a marqué Bassac et grâce à qui nous disposons de tous ces bâtiments. Nous avons une belle mairie dans un beau corps de bâtiments. Les gros travaux ont été bien sûr, les effacements de réseaux Route de Condé et Route de Bourras, suivi de l'aménagement de ces deux entrées, que je trouve assez réussi, surtout aux beaux jours. Pour entretenir nos espaces verts, il nous faut du matériel adéquat pour bien travailler. Nous ne sommes plus au moyen âge. Nous avons une très belle église qui demande aussi de l'entretien comme la couverture de la sacristie, la dévégétalisation du clocher, les battants de cloches et la mise aux normes de l'électricité.

La participation citoyenne avec le concours de la gendarmerie, matérialisée par des panneaux aux entrées de bourg rappelle qu'il faut être très vigilant face aux vols. Nous avons aussi dû mettre en place l'agenda d'accessibilité sur trois ans avec des places handicapés, des portes aux normes pour la salle des fêtes qui reçoit du public et la mairie avec sa porte automatique accessible à tous.

Une amitié très forte s'est nouée entre Bassac et Rimling, un village de Moselle réfugié à Bassac pendant la guerre 1939-1945. Une charte d'amitié a été signée entre les deux villages. J'ai aussi de très beaux souvenirs comme la salle des fêtes transformée en igloo pendant cinq jours par les élèves et leur maître pour une exposition incroyable. Un CD a entièrement été réalisé par les élèves du RPI Triac/Bassac, un véritable album intitulé « Blues In Bayou » conçu avec le groupe Honneyman de Louisiane en partenariat avec Blues Passions. Un concert à Bassac a clôturé cette semaine émouvante, un moment inoubliable pour tous, petits et grands.

Aujourd'hui vous avez décidé de m'accorder votre confiance pour un troisième mandat avec une équipe dynamique qui a envie de bouger. J'aimerais vous remercier. Votre confiance me touche et je ferai ce qu'il faut pour en être digne. Je sais que ce mandat va être riche et notre objectif est de tisser un vrai lien entre les habitants. Je suis fière d'être votre maire et j'aime toujours autant m'investir pour vous, chers administrés. Bien sûr ce début de mandat est très spécial pour tous, c'est la première fois que nous vivons de tels événements, mais unis, nous ferons face, et j'espère sincèrement que le pire est derrière nous. J'ai essayé de gérer la crise au mieux avec des bénévoles pour aider les personnes isolées ou vulnérables, j'ai téléphoné aux anciens pour savoir si tout allait bien, des masques ont été distribués. Merci à tous ceux qui se sont investis dans ces moments tragiques malgré les risques et la peur quelques fois.

2020 restera une année particulière, les travaux engagés ont pris du retard et aujourd'hui, tout redémarre doucement. Pour l'assainissement collectif, toutes les études sont faites et les travaux commenceront en septembre pour à peu près un an. Ces travaux vont occasionner des perturbations pour les riverains mais aussi pour ceux qui ne sont pas vraiment concernés. Il faudra fermer les routes et mettre en place des déviations mais ces travaux sont indispensables, nous ne pouvons plus continuer à



polluer notre belle rivière. Je vous remercie pour votre compréhension, je sais pouvoir compter sur vous. Pour la fibre optique, malheureusement l'entreprise Axione a pris beaucoup de retard et des pénalités par la même occasion. Les travaux sont prévus pour avril 2021. C'est la mauvaise nouvelle et j'en suis navrée.

La Flow Vélo avance normalement, le tronçon pour Bassac commencera en août 2020. Ces travaux sont gérés et financés par l'agglomération de Grand Cognac. J'aimerais pour ce mandat réaliser les projets que nous avons pensés ensemble. Installer des boîtes à livre, créer un ou deux terrains de boules, fleurir et embellir notre village et essayer, pourquoi pas, d'obtenir une première fleur «*distinction*», rénover la salle Marius Lavenat pour créer du lien intergénérationnel, organiser des journées nettoyage qui pourraient se terminer par un pique-nique collectif. La passerelle dans le parc va être changée d'ici peu et plus de bancs et de tables seront installés dans le parc. Terminer la restauration de l'Orangerie, arrêtée à cause du Covid-19. Démarrer la troisième tranche d'aménagement de bourg. Refaire les toilettes des écoles, qui en ont bien besoin quand l'assainissement collectif sera terminé. Je rêve qu'à la fin du mandat, nous ayons un village idéal où le respect est mutuel, où chacun respecte toutes ces choses qui font le bien-vivre ensemble dans un environnement propre et agréable sans sacs poubelles éventrés dans les rues, sans excréments d'animaux, sans voitures en stationnement gênant. Je vais m'employer durant ce mandat avec mon équipe à résoudre tous ces problèmes sociétaux et essayer de recréer du lien entre les habitants. Nous sommes dans un petit village où il faut savoir tendre la main et aider ceux qui en ont besoin. On en retire beaucoup de satisfaction. J'ai l'intention de mettre en place une permanence un samedi matin par mois pour commencer en plus des horaires d'ouverture.

Nous allons vous tenir informés de tout ce qui se passe dans la commune très régulièrement via nos bulletins communaux deux fois par an, le site internet de la commune mais aussi une application qui s'appelle «*Panneau Pocket*» très utilisée par les collectivités et très utile pour les administrés qui reçoivent l'information directement sur leur portable. Il suffira simplement d'installer cette application sur vos téléphones portables et c'est gratuit pour les administrés.

Etre disponible et à l'écoute de chaque administré est important pour moi et me tient vraiment à coeur.

Je sais pouvoir compter sur mes adjoints et mon conseil municipal, largement renouvelé à l'occasion de la dernière élection, pour me seconder. La même motivation et la même passion nous unissent pour Bassac et ses habitants.

Bonnes vacances d'été et à bientôt.

**Nicole ROY**  
**Votre Maire**



Bientôt...  
**PANNEAUPOCKET**

«*Ma commune dans la poche*»

MAIRE

1<sup>er</sup> Adjoint

2<sup>ème</sup> Adjoint

3<sup>ème</sup> Adjoint



Nicole ROY  
66 ans - Maire sortant  
Retraitée



Hervé CATALA  
63 ans  
Retraité Cadre bancaire



Jacky GIRAUD  
61 ans - Conseiller sortant  
Profession Libérale



Dominique LAVENAT  
63 ans - Conseiller sortant  
Retraité Agent commercial

Conseillères - Conseillers



Sylvie HALOCHE  
64 ans - Conseillère sortante  
Retraitée secrétaire de mairie



Eddy TOLLIS  
48 ans - Conseiller sortant  
Dessinateur Projeteur



Sébastien ROBIN  
42 ans - Conseiller sortant  
Agent de maîtrise BTP



Jean Paul LAVAUD  
60 ans - Conseiller sortant  
Viticulteur



Amandine CHAMOULEAU  
38 ans  
Commerçante



Sonia FORT  
44 ans  
Chef d'entreprise



Nicole MASSET  
58 ans  
Désigner d'espace



Cyril AUTIN  
43 ans  
Technicien en laboratoire



Ludovic DENIS  
47 ans  
Infirmier en EHPAD



Stéphane DUDOGNON  
45 ans  
Artisan menuisier



Didier VERGNAUD  
58 ans  
Retraité des postes

## Vos Interlocuteurs

MAIRE - Mme Nicole ROY  
1er Adjoint - Mr Hervé CATALA  
2ème Adjoint - Mr Jacky GIRAUD  
3ème Adjoint - Mr Dominique LAVENAT  
DELEGUES COMMUNAUTAIRES  
Nicole ROY ( Titulaire )  
Hervé CATALA ( Suppléant )  
Employés Municipaux :  
Florine FOUGERON : secrétaire de mairie  
Sylvie RICHARD, gérante de l'agence postale communale  
Services techniques : 2 agents contractuels  
Ménage mairie/salle des fêtes : 1 agent contractuel  
Ecole : 3 agents titulaires et 2 contractuels



## Les Commissions

DELEGUES DU CNAS ( Comité National d'Action Sociale )

Déléguée représentant les élus : Sylvie HALOCHE  
Déléguée représentant le personnel et correspondante : Florine FOUGERON

DELEGUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE MERIGNAC

Nicole ROY ( Déléguée Titulaire )

Nicole MASSET ( Déléguée Suppléant )

S.I.L.F.A ( Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques )

Jean Paul LAVAUD ( Délégué Titulaire )

Eddy TOLLIS ( Délégué Suppléant )

S.Y.B.R.A ( Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois )

Jean Paul LAVAUD ( Délégué Titulaire )

S.I.M.B.A

Jacky GIRAUD ( Délégué Titulaire )

DELEGUES AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Nicole ROY ( Déléguée Titulaire )

Hervé CATALA ( Délégué Suppléant )

REFERENT CONSEILLER DEFENSE

Didier VERGNAUD ( Délégué Titulaire )

REFERENT CANICULE

Ludovic DENIS ( Délégué Titulaire )

REFERENT TEMPETE

Dominique LAVENAT ( Délégué Titulaire )

REFERENT PANDEMIE GRIPPALE & CORONAVIRUS

Ludovic DENIS ( Délégué Titulaire )

REFERENTS CHEMIN DE RANDONNEES

Cyril AUTIN ( Délégué Titulaire )

Stéphane DUDOGNON ( Délégué Suppléant )

REFERENT SECURITE ROUTIERE

Didier VERGNAUD ( Délégué Titulaire )

REFERENTS CAUE ( Conseil Architecture Urbanisme Environnement )

Nicole MASSET ( Déléguée Titulaire )

Jacky GIRAUD ( Délégué Suppléant )

REFERENT SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Nicole ROY ( Déléguée Titulaire )

COMMISSION TRAVAUX

Dominique LAVENAT - Eddy TOLLIS - Cyril AUTIN

Sonia FORT - Stéphane DUDOGNON

Nicole ROY

COMMISSION VOIRIE

Sébastien ROBIN - Jean Paul LAVAUD

Eddy TOLLIS - Sylvie HALOCHE - Nicole ROY

COMMISSION EMBELLISSEMENT FLEURISSEMENT

Sylvie HALOCHE - Nicole MASSET

Sonia FORT - Nicole ROY

Jean Paul LAVAUD - Amandine FEIGNON

Didier VERGNAUD

COMMISSION MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

Eddy TOLLIS - Sonia FORT

Stéphane DUDOGNON - Nicole ROY

COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL - SITE INTERNET - FACEBOOK

Jacky GIRAUD - Hervé CATALA - Nicole MASSET

Sylvie HALOCHE - Nicole ROY

COMMISSION SALLE DES FETES - SALLE MARIUS LAVENAT

Didier VERGNAUD - Nicole MASSET - Nicole ROY



**L'actualité des écoles a été chargée ces derniers mois et nous avons jugé utile de demander à Nicole Roy de répondre aux questions que se posent en ce moment parents, personnel et habitants de Bassac sur la vie des écoles à Bassac.**

**Question : depuis le 1er janvier 2019, la Mairie de Bassac a repris en direct la gestion des écoles, qui jusqu'alors et ce depuis 2005 relevait de la compétence de la Communauté de Communes. Pouvez vous nous dire quels sont les impacts de ce changement pour notre commune ?**

*Rappelons d'abord que notre commune est liée par un « regroupement pédagogique » à celle de Triac/Lautrait ce qui permet aujourd'hui la scolarisation dans les deux communes de 111 enfants dont un peu plus de la moitié, 68 exactement, à Bassac. Dans le cadre du transfert de compétences que vous évoquez, la commune s'est vue dotée d'une subvention de fonctionnement appelée « attribution de compensation » couvrant en particulier les frais de personnel des trois titulaires et des deux contractuelles, (dont les temps de travail sont variables) employés pour le fonctionnement de l'école. La secrétaire de mairie a dû reprendre au pied levé la facturation et l'encaissement des garderies et des repas, la comptabilité et la gestion du personnel, heureusement depuis septembre dernier les parents ont la possibilité de régler les factures par prélèvement, sur internet ou au Trésor Public. Ce qui représente pas mal de tâches additionnelles à la charge de la commune.*

*Pour ma part, cela me simplifie la vie ainsi que celle des employés. Ceux-ci n'ont plus qu'un seul interlocuteur.*

**Question : Y a-t-il eu du nouveau depuis cette reprise quant au fonctionnement des écoles ?**

*Je vois deux choses, l'une positive et l'autre que nous avons dû subir ces dernières semaines.*

*D'abord nous avons ouvert en septembre 2019 une nouvelle classe en transférant la classe de CE2 de Bassac vers Triac. Cette augmentation du nombre de nos élèves est une bonne chose même si aujourd'hui ceux-ci se retrouvent dans un « Algeco » ce qui n'est pas idéal. Nous réfléchissons bien sûr avec le maire de Triac/Lautrait à une solution plus pérenne.*

*Ensuite, dans le cadre de la pandémie qui nous a touchés, nous avons dû gérer depuis le 11 mai les conséquences organisationnelles du « déconfinement ». Avec l'aval des autorités compétentes et des enseignants, j'ai souhaité partiellement réouvrir l'école en privilégiant le service de cantine, moment de repos utile pour les enfants, mais aussi de repas équilibrés.*

*Grâce à deux services nous permettant de respecter les protocoles de sécurité particulièrement stricts, nous avons pu ainsi faire bénéficier de ce service à dix-huit enfants.*

*Depuis le 22 juin, et pour deux semaines, les choses changent puisque tous les enfants sont censés reprendre le chemin de l'école avec un nouveau protocole plus souple à mettre en œuvre. Ce qui n'est pas évident d'autant plus que nous avons été avisés de ces changements il y a seulement quelques jours!....*

**Question: y aura-t-il une modification des prix de cantine et de garderie en 2020 ?**

*Non, ce n'est pas à l'ordre du jour, et je suis suivie en cela par l'ensemble des conseillers municipaux. Au regard des difficultés économiques et sociales, présentes et surtout à venir, j'ai souhaité différer l'augmentation des tarifs pour plus tard.*





Accueil

Decouvrir

Municipalité

Economie

Famille

L'Abbaye

Contact

Le Journal



ENTREE DU BOURG DE BASSAC



Toute l'Actu de votre commune

**Conseil Calitom pour vos déchets**

27 mai 2020

Veuillez lire les conseils de Calitom pour vos déchets (Masks, Mouchoirs, Gants, Etc.)

**Tableau de déconfinement**

17 mai 2020

Voici le tableau de déconfinement ( Cliquez pour agrandir)

**CONTACT MSA**

27 avril 2020

Les personnes ayant des difficultés à joindre la MSA, peuvent contacter Mme AUBERT au 06 19 12 21 23.

<https://www.mairie-bassac.fr>

Votre site internet est là pour vous, il est régulièrement mis à jour, les actualités de la commune sont disponibles de suite. Mais vous pouvez aussi consulter toutes les instances administratives pour vos documents, mais aussi les comptes rendus des conseils municipaux, les entreprises ou les commerces de votre commune, et bien d'autres informations très intéressantes.

Collecte des déchets

Poches Noires

Poches Jaunes

	jeudi matin	une fois par semaine	à partir du 3 janvier						mardi matin	1 semaine sur 2	à partir du 7 janvier				
	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 2		JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 2
M1	S1	M1	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	23 M1	S1	M1	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	23 M1	S1
J2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	J2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	J2	D2
V3	L3	J3	M3	D3	J3	M3	V3	L3	J3	M3	D3	J3	M3	V3	L3
S4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	S4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	S4	M4
D5	M5	S5	L5	J5	S5	M5	D5	M5	S5	L5	J5	S5	M5	D5	M5
L6	J6	D6	M6	V6	D6	M6	L6	J6	D6	M6	V6	D6	M6	L6	J6
M7	V7	L7	M7	S7	L7	M7	M7	V7	L7	M7	S7	L7	M7	M7	V7
M8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	M8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	M8	S8
J9	D9	M9	V9	L9	M9	S9	J9	D9	M9	V9	L9	M9	S9	J9	D9
V10	L10	J10	S10	M10	J10	D10	V10	L10	J10	S10	M10	J10	D10	V10	L10
S11	M11	V11	D11	M11 FÉRIÉ	V11	L11	S11	M11	V11	D11	M11 FÉRIÉ	V11	L11	S11	M11
D12	M12	S12	L12	J12	S12	M12	D12	M12	S12	L12	J12	S12	M12	D12	M12
L13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	L13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	L13	J13
M14 FÉRIÉ	V14	L14	M14	S14	L14	M14	M14 FÉRIÉ	V14	L14	M14	S14	L14	M14	M14 FÉRIÉ	V14
M15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	M15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	M15	S15
J16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	J16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	J16	D16
V17	L17	J17	S17	M17	J17	D17	V17	L17	J17	S17	M17	J17	D17	V17	L17
S18	M18	V18	D18	M18	V18	L18	S18	M18	V18	D18	M18	V18	L18	S18	M18
D19	M19	S19	L19	J19	S19	M19	D19	M19	S19	L19	J19	S19	M19	D19	M19
L20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	L20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	L20	J20
M21	V21	L21	M21	S21	L21	M21	M21	V21	L21	M21	S21	L21	M21	M21	V21
M22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	M22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	M22	S22
J23	D23	M23	V23	L23	M23	S23	J23	D23	M23	V23	L23	M23	S23	J23	D23
V24	L24	J24	S24	M24	J24	D24	V24	L24	J24	S24	M24	J24	D24	V24	L24
S25	M25	V25	D25	M25	V25 FÉRIÉ	L25	S25	M25	V25	D25	M25	V25 FÉRIÉ	L25	S25	M25
D26	M26	S26	L26	J26	S26	M26	D26	M26	S26	L26	J26	S26	M26	D26	M26
L27	J27	D27	M27	V27	D27	M27	L27	J27	D27	M27	V27	D27	M27	L27	J27
M28	V28	L28	M28	S28	L28	M28	M28	V28	L28	M28	S28	L28	M28	M28	V28
M29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	M29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	M29	S29
J30	D30	M30	V30	L30	M30	S30	J30	D30	M30	V30	L30	M30	S30	J30	D30
V31	L31	J31	S31	M31	J31	D31	V31	L31	J31	S31	M31	J31	D31	V31	L31

Attention : Sortez vos poches noires ou jaunes la veille au soir du ramassage et pensez au jours fériés. Merci



## UN PLAN PROPRETE DANS NOTRE VILLAGE DE BASSAC

Nos prédécesseurs avaient vraiment des préoccupations identiques aux nôtres.

Déjà en 1852, Charles Castaigne , maire de Bassac, prenait un arrêté à l'attention des bassacois afin d'attirer leur attention sur les risques pour la santé de laisser pourrir des carcasses d'animaux morts, sur la voie publique. Près de 150 ans plus tard, le regretté Jean marie Maquet faisait publier le 11 aout 1999 un arrêté extrêmement détaillé ( pas moins de dix neuf articles) sur le sujet de la propreté du bourg.

Aujourd'hui, la propreté est-elle toujours un sujet d'actualité? Malheureusement oui. Jugez en...



Avant d'évoquer plus dans le détail les axes d'un « plan propreté » souhaitable pour notre village, il nous faut préciser que l'arrêté de 1999, mentionné ci dessus, **est toujours d'actualité et qu'il s'impose aujourd'hui à tous.**<sup>1</sup>

Ce qui est particulièrement intéressant , ce sont ses motivations ; en tout premier lieu leur étrange et inquiétante actualité à l'aune de la crise pandémique dans laquelle nous sommes entrés il y a quelques mois. « *Considérant que l'entretien des voies publiques dans un état constant de propreté est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité du village et de prémunir les habitants contre les dangers de maladies épidémiques, etc.* » ; en second lieu, l'insistance de la municipalité et de son maire à associer tous les habitants afin qu'ils soient parties prenantes.

**Balayage , lavage et ramassage des déchets**, tels sont les trois mots d'ordre qui structurent cet arrêté de plus de deux pages et que nous avons souhaité prolonger par l'observation de la situation présente. Avec une préoccupation supplémentaire, outre le volet sanitaire : Bassac est un joli village et il n'est pas agréable de se faire entendre dire par des visiteurs que nos rues sont parfois sales.

### Balayage et lavage :

Art 1: « Dans toutes les rues (...) les propriétaires ou leurs locataires, sont tenus de balayer deux fois par semaine, depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leur immeuble, qu'il y ait ou pas de trottoirs. »

Art 2 : « Les trottoirs doivent également être lavés par les riverains »

### Ramassage des déchets

Plusieurs articles de l'arrêté détaillent les obligations des habitants sur ce sujet : là encore, la situation présente n'est pas satisfaisante : laissons la parole à Sylvie HALOCHE qui témoigne de ce qu'elle a vu récemment et donne des conseils, pleins de bon sens et faciles à mettre en oeuvre : « *J'ai pu remarquer effectivement que pas mal de déchets étaient éparpillés ci et là. J'ai trouvé une bouteille plastique, des mouchoirs, un parapluie cassé, et j'en passe. Quand ce n'est pas trop sale, je ramasse ce que je peux et le porte dans les poubelles de la mairie. Quant aux crottes de chien cela ne manque pas et cela, c'est partout. Ce jour-là, c'était une semaine où il y avait eu un jour férié et déjà des sacs étaient sortis*

et éventrés alors que la collecte était décalée. Les ordures jonchaient la chaussée. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le jour de collecte se fait le lendemain quel que soit la collecte des sacs. Il y a deux spécialistes du déchirement des sacs poubelles qui ont été vus à plusieurs reprises à la tombée de la nuit et dont les propriétaires sont connus. Un chien ne doit pas divaguer sans son maître et être tenu en laisse s'il est avec lui. Et aussi, il faut bien fermer les sacs, mettre les sacs et les conteneurs du même côté de la rue pour ne pas gêner la circulation.<sup>2</sup> Il faudrait ne pas mettre les conteneurs à ras les carrefours, ce qui gêne la visibilité pour que les voitures puissent entrer dans leur rue surtout lorsqu'il faut le faire en marche arrière. Les sacs ou les conteneurs ne doivent être sortis que **LA VEILLE AU SOIR** et les conteneurs doivent être rentrés dès le ramassage, voire dans la journée. Les conteneurs ne sont pas à déposer sur la place de parking minute de la place de la poste et y rester la journée voire plus.

De même les caniveaux ne sont pas faits pour recevoir des objets en permanence comme de gros pots de fleurs ou autres objets. Cela gêne l'écoulement de l'eau qui est dévié et passe sur la chaussée, ce qui la détériore. ».

### **Mais cela n'est pas tout.**

Sylvie HALOCHE rappelle les facilités dont bénéficient tous les habitants du bourg: « Outre la déchetterie de Jarnac ouverte tous les jours, vous avez à votre disposition sur le grand parking Marcihacy deux conteneurs à verre. » Mais malheureusement, elle constate certains manquements. « On peut y trouver des carreaux, de la vaisselle, un coussin, des bouchons de toutes catégories, les cartons ou sacs vides ayant contenu le verre. Certains laissent même les bouteilles au pied alors qu'il y a de la place dans les conteneurs. L'agent communal n'a pas vocation à les y mettre à votre place. Quand les conteneurs sont pleins, vous êtes invités à reprendre votre verre et ne pas le laisser à leur pied. Quand le camion viendra les vider, le chauffeur ne mettra pas les bouteilles dedans et les laissera. J'ai pu voir aussi à côté d'une porte d'entrée sur le trottoir des sacs remplis de verre pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines. » Voyons maintenant le côté positif des choses : en 1850, des carcasses de bêtes pourrissaient devant les fenêtres et les pas de portes des bassacois de l'époque. Nous n'en sommes heureusement plus là. Aujourd'hui, un grand nombre d'habitants mettent la main à la pâte ce qu' a remarqué Sylvie, particulièrement observatrice: « Des personnes nettoient devant chez elles et même plus loin. Certes beaucoup sont d'un certain âge. D'autres enlèvent les feuilles ou autres obstacles quand ils sont bloqués devant les grilles d'égout des caniveaux alors qu'il pleut, ce qui évite que l'eau aille sur la route. Certaines ramassent les déchets restant après les collectes alors que ce ne sont pas les leurs. ».

Alors, que tous les habitants du bourg fassent de même et nous serons fiers de pouvoir démontrer qu'ensemble nous pouvons réaliser beaucoup de choses.

Un président américain s'était fait connaître par son fameux « yes, We can ». Alors les bassacois, chiche !...

<sup>1</sup> Arrêté à votre disposition à la Mairie.

<sup>2</sup> Art 8: « Le dépôt des ordures ménagères est interdit à l'entrée ou à la sortie des rues, ruelles, impasses ou passages non accessibles aux véhicules de ramassage »

**J'aime mon village  
je le respecte**

D'un point de vue budgétaire et comptable, le budget 2020 de notre commune se présente comme chaque année en deux parties :

« Fonctionnement », et « investissement ».

Chacune de ces sections est équilibrée, c'est à dire que les recettes équilibrent les dépenses. L'équilibre de la section de fonctionnement intègre un excédent de recettes par rapport aux dépenses prévues pour l'année en cours, de 304.000 Euros budgétés en 2020, pour des dépenses de fonctionnement globales d'environ 681.000 Euros.<sup>1</sup> Cette somme, qui représente presque 40% de notre budget de fonctionnement, constitue l'autofinancement (ou épargne brute). Elle est transférée à la section investissement et permet de faire face au financement des investissements prévus par la commune et de rembourser le capital des emprunts.

## LES DEPENSES

**Les dépenses de fonctionnement** : elles s'établissent au budget à 411.000 Euros contre un réalisé 2019 de 355.000 Euros, soit une progression de + 16%. Il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la commune. Comment se ventilent elles et quelle est leur augmentation par rapport au réalisé 2019 ?

-Les charges de personnel (52 % de nos dépenses et +11% par rapport à 2019 il faut tenir compte de la reprise de 5 agents de l'école qui étaient avant payés par Grand Cognac) et de gestion courante ( 5%), composent le premier poste.

-viennent ensuite l'achat de fournitures et de prestations de services (30% de l'ensemble et +18% par rapport à 2019),

-Puis plusieurs postes de moindre montant forment le solde, parmi eux : l'indemnité des élus (7 %)<sup>2</sup>, la participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), les subventions aux organismes publics et privés (associations etc...) et des dépenses diverses.

**Les dépenses d'investissement** : le montant budgété pour cette année est de 398.000 Euros ; ce montant est très largement supérieur à celui engagé en 2019 ( +144%).

-Ces dépenses traduisent d'abord les efforts de la municipalité pour aménager ou rénover les bâtiments dont la commune est propriétaire : ainsi pour l'usage des habitants de Bassac, 55.000 Euros seront consacrés à restaurer l'orangerie, (13% du budget global d'investissement), et 40.000 Euros à la rénovation de la salle Marius Lavenat (soit 10% de l'ensemble).

Par ailleurs 41.000 Euros sont programmés pour l'école, soit 10%, du budget.

Enfin des travaux sur le parking Rambaud de Laroque (13.000 Euros), dans la mairie (15.000 Euros) ainsi que 4.000 Euros pour la passerelle du parc Rimling et le logement situé au-dessus de la salle de mariage (3.000 Euros) sont également budgétés.

L'ensemble de ces dépenses représente donc un investissement global de 171.000 Euros, soit 43% de l'ensemble des dépenses d'investissement.

-L'entretien de la voirie, le réseau pluvial du bourg et l'acquisition d'une bâche à incendie et du terrain à acquérir pour l'installer représentent un autre poste important de nos dépenses d'investissement, soit 143.000 Euros (36% des dépenses).

Toutes ces dépenses d'investissement ont fait l'objet de la part de la commune de demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département. Toutes ces demandes se sont traduites par des compensations conséquentes.

## LES RECETTES

• L'exercice est beaucoup plus simple. La quasi totalité de nos ressources provient du produit de l'impôt direct (taxes foncières) ou indirect (droits de mutation DMTO, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc.). Outre les impôts locaux, la commune se voit reverser, sous forme de dotations par l'Etat et par d'autres collectivités locales qui forment l'épais mille-feuille administratif de notre pays, le produit des impôts et taxes versés au niveau national, ces dernières représentant la grande masse des ressources de l'Etat. Grand Cognac verse également une attribution de compensation pour compenser la reprise de l'école et une dotation de solidarité qui est en baisse cette année. • La commune avait également souscrit des emprunts dont nous remboursons chaque année 17.000€ de capital et d'intérêts.

<sup>1</sup> Chiffres arrondis pour faciliter la lecture de cet article.

<sup>2</sup> En augmentation de 8% en 2020 par rapport à 2019, puisque la commune a désormais trois adjoints contre deux précédemment.

L'existence des familles qui ont vécu tout au long des siècles à Bassac a été façonnée par les réalités géographiques et par la volonté des hommes qui se sont inscrits dans ces lieux.

Les réalités historiques, économiques et religieuses ont également largement influencé le comportement de nos aïeux.

Ces réalités nous allons les évoquer, dans cette nouvelle rubrique, au travers de l'histoire du village et de ses habitants, d'une histoire que nous tâcherons de rendre accessible et qui vise à mieux comprendre le monde d'hier, non pas en versant dans une vaine nostalgie ou avec nos lunettes d'aujourd'hui, mais plutôt en retrouvant le sens de ce passé, celui de nos racines.

C'est de cela que nous souhaitons vous entretenir dans chaque numéro de ce bulletin, nous, car j'espère vivement être rejoint très vite par tous les amoureux de l'histoire de notre bourg, afin qu'ensemble nous puissions répondre, ou esquisser des réponses, aux multiples questions que les bassacois se posent sur l'histoire du village.

H.C.

## Regard sur Bassac en croisant Histoire et Géographie

Historiquement Bassac, Bacacium<sup>1</sup> et plus tard Bassacum, occupait une position frontalière entre les diocèses d'Angoulême (l'Angoumois) et de Saintes (la Saintonge) auquel notre village appartient depuis sa création vers le Vème siècle, et ceci jusqu'en 1790.

Deux kilomètres à l'est du village, au-delà d'un petit cours d'eau alimenté par une source du nom de « la Guirlande », commençait le Diocèse d'Angoulême. Ces limites, selon Laurent Maurin, historien de la Charente, ne faisaient que reprendre les frontières des Civilisas (Cités) du Bas Empire romain en Gaule. Toujours selon lui, « si le cœur-Rome-avait cessé de battre, ses impulsions continuaient à marquer la vie de ses anciens citoyens, en ses Provinces éloignées ».

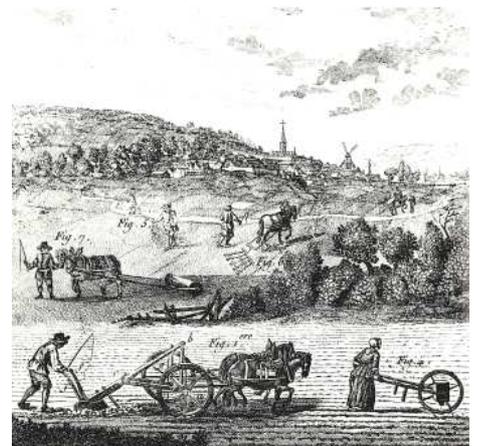
Cependant, politiquement parlant, au XIème et XIIIème siècle, les Comtes d'Angoulême débordent les frontières initiales de leurs comtés (limite des Civitas) par les armes et le jeu du clientélisme. Politiquement et militairement la frontière qui délimitait les deux Diocèses se déplace alors à l'ouest, au-delà de Cognac et Bassac s'en trouve plus serein au milieu des terres....

Bassac est une bourgade rurale, encore située en pays de langue d'oïl<sup>2</sup>, et régi autrefois par le droit coutumier, traversée dans sa longueur par un bras de la Charente<sup>3</sup>; elle est éloignée de soixante kilomètres seulement à vol d'oiseau de l'océan. Située dans ces terres chaudes rattachées à l'ancienne Saintonge<sup>4</sup>, notre bourg compte deux hameaux importants : Cheville (154 hab.), dans le nord de la commune, et Basigeau (55 hab.), près de la route qui mène à Châteauneuf.

Son abbaye millénaire où la prière des moines s'est éteinte brutalement depuis plus de deux siècles<sup>5</sup>, et ses ruelles tortueuses et étroites aux maisons recouvertes de tuiles aux couleurs ocres patinées par le temps, caractérisent notre bourg niché au creux des grasses prairies de la vallée moyenne de la Saintonge peuplées de hautes herbes, de bosquets alluviaux de frênes et d'aulnes, de plantations de peupliers et de parcelles en prairies ou cultivées soit en vignes sur les hauteurs du bourg au nord soit en céréales.

Hormis l'irruption depuis les années 90 de pavillons à l'entrée du bourg à ses trois extrémités, et de certaines constructions plus récentes ou anciennes, rénovées à base de matériaux contemporains, les paysages de ce territoire ont peu évolués au fil des siècles.

**Prochain article: L'île, de la culture du chanvre aux potagers.**



<sup>1</sup>Mentionné sous le premier nom latin dans la charte de Charles-le -Chauve de l'an 852.

<sup>2</sup>La ligne de partage entre la langue d'oïl et la langue d'oc se situe à l'est d'Angoulême

<sup>3</sup>Appelé jusqu'à la Révolution française, « le canal des moines »

<sup>4</sup>Par opposition aux autres cantons qui forment le département de la Charente, dits des « terres froides », et qui se rattachent, géologiquement et sociologiquement, à l'Angoumois et au Limousin.

<sup>5</sup>En 1947, Mgr Martin venu de Vendée, prit possession de l'abbaye. Les derniers frères Missionnaires de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus sont définitivement partis de Bassac il y a quelques années.

## Saint Nicolas et la fontaine des dévotions

Juste après l'entrée du village de Bassac, en arrivant par la route de Vinade, le visiteur qui souhaite emprunter la rue Rixendis Loriches, passe sur sa gauche devant un grand crucifix, et longe un grand mur de vieilles pierres qui soutient l'ancien cimetière du village. Ce mur est celui du versant nord de l'ancienne Eglise Saint Nicolas dont nous aurons l'occasion de parler ultérieurement dans cette chronique.

Qui était Saint Nicolas, si populaire à Bassac et dans les environs ? Et pourquoi fut-il choisi au Moyen Age comme saint patron de l'église paroissiale ? Sait-on encore, qu'en contrebas de ces ruines, à l'entrée du village, il existe toujours une fontaine qui fit l'objet pendant des siècles de dévotions, la fontaine Saint Nicolas ?

Trois questions auxquelles nous allons répondre dans le cadre de cette nouvelle chronique: Bassac inconnu ou insolite.

H.C

### Saint Nicolas

Saint Nicolas est le saint patron des garçons, et selon la légende accréditée dans le pays à l'époque et rapportée par Berthal, un journaliste parisien venu visiter nos villages de Saintonge en 1877, Saint Nicolas et sainte Catherine, protectrice des filles, auraient fait ensemble un pacte en faveur de leurs protégés. « *Sainte Catherine, prenant en pitié la foule nombreuse des pauvres filles appelées trop souvent à se contenter de sa coiffure, aurait obtenu de son confrère Saint Nicolas sa protection pour celles qui viendraient s'agenouiller devant lui, faire une fervente prière et gratter l'extrémité du pied gauche....Le Saint, touché de cette preuve d'obéissance et de piété, se chargeait de trouver parmi ses protégés un mari pour les protégés de Sainte Catherine, et de favoriser si bien l'union que, dans l'année même, il naîtrait un petit garçon. Cette croyance existe depuis de bien longues années....Quantité de mariages auraient été ainsi déterminés, grâce à la puissante intercession du Saint, et par la suite, beaucoup de naissances aussi seraient survenues, quelques unes même, dit la chronique, parfois un peu prématurées.* » (« Voyage d'un artiste parisien dans les vignobles

ACTEURS ET ACTRICES, ET.

COSTUMES ET VIEGES.



LE SAINT NICOLAS DE BASSAC

— Gratter le pied du saint pour se marier dans l'année.

53

de Jarnac et de Cognac en 1877 »Berthal. )Selon Laurent Maurin, historien régional, on pourrait voir dans cette tradition locale bien des éléments de vieille attitude d'une religion païenne recouverts d'un vernis chrétien<sup>2</sup>. Peut-être, toujours selon lui, y a-t-il à Bassac, avant même le Moyen-Age chrétien, un pèlerinage autour des thèmes de fécondité et d'enfantement. Un pieux laïc comme Wardrade, seigneur de Jarnac et fondateur vers l'an mil de l'abbaye de Bassac, n'est sûrement pas indifférent à cette nouvelle christianisation, ou essai de synthèse religieuse, et choisit sciemment le site de Bassac pour répondre à ce besoin, lui qui avait prié saint Nicolas avec son épouse pour avoir une descendance.

Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse car aucun texte écrit ne corrobore cette affirmation. Cependant, rappelle Laurent Maurin, jusque dans les années 1950, avait cours une vénération toute particulière de la statue de Saint Nicolas se trouvant jadis dans l'église paroissiale et qui fut placée dans l'église abbatiale Saint Étienne après la désaffectation l'église Saint Nicolas en 1790 ( cf les écrits de Berthal)<sup>3</sup>. Mais cela n'est pas tout.

<sup>2</sup> « *Déjà les gaulois avaient le culte des fontaines et des rivières. La permanence de la source qui toujours coule, et jamais ne s'épuise, l'origine de l'eau plus mystérieuse encore quand elle tombe du ciel, son utilité ses débordements, avaient frappé l'imagination de nos très anciens ancêtres et détourné vers ces phénomènes un sentiment religieux naturel.* » A. Lièvre, in Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente; Année 1882

<sup>3</sup> La statue que l'on voit dessinée ci-dessus se situe toujours à droite en entrant dans l'église abbatiale Saint Étienne. La tête a été refaite au XIX<sup>ème</sup> siècle mais Saint Nicolas est vêtu à l'antique. Et son pied gauche a quasiment disparu, gratté pendant des générations par les ongles des saintongeaises, angoumoises et autres aunisiennes de l'époque !....

## La fontaine Saint Nicolas

Bassac avait aussi sa fontaine à dévotion, bien sûr dédiée à saint Nicolas et objet pendant des siècles de pèlerinages annuels. Celle-ci existe toujours, en contre-bas de l'ancienne église paroissiale Saint Nicolas.

Elle est aujourd'hui située derrière les murs d'une propriété privée située à l'entrée du bourg et on y accède en descendant quelques marches en pierre de taille. L'eau qu'on y découvre est particulièrement limpide.

Une fois encore des sites similaires autour d'une fontaine nous sont connus, en un lieu éloigné de quarante kilomètres. Ce sont ceux de Sainte Eustelle dans la ville de Saintes. Peu de différences

avec Bassac :

*« Le jour de la fête patronale de Saintes, qui a lieu le 30 avril, Eutrope et Eustelle se partagent les honneurs de cette solennité. La source consacrée à sainte Eustelle a la vertu de féconder les épouses stériles et de procurer aux jeunes filles un mari selon leur cœur. Dès le matin, une image de sainte Eustelle est appendue au fond de la grotte où coule la fontaine et une vieille matrone, pour quelque petite monnaie, distribue à tout venant l'onde miraculeuse. ...Chaque jeune fille jette au fond du bassin deux épingles. Si elles se croisent, elle se marie dans l'année. Puis elle boit au vase contenant de l'eau de la source. » (« Coutumes en Charente Maritime ». 1. P 73*



Fontaine Saint Nicolas à Bassac

**Prochain article: l'histoire du pont de Vinade**

## NONO SAUT'PALISSE, conteur saintongeais

Quel bonheur d'inaugurer cette nouvelle rubrique avec Bruno ROUSSE, alias NONO, écrivain, chef de troupe de théâtre, metteur en scène, acteur, conteur et habitant de Bassac, ce « bourg frontalier » comme il se plaît à le dire.

H.C.

Voilà 18 ans que NONO habite avec sa femme native de Gondeville et ses enfants notre beau village, grâce à l'entremise efficace d'un adjoint au maire, à l'époque agent immobilier, suivez mon regard. Une maison chaleureuse, comme ses hôtes, une famille, Papa, Maman, leur dernière fille, 18 ans, enjouée, qui adore le rugby et qui s'apprête à entrer à la rentrée prochaine en BTS. Cette famille, c'est aussi trois chats et deux chiens, dont un est manifestement mélomane ; trois fois par jour, il accompagne par une douce mélodie les cloches de l'abbaye toute proche qui sonnent l'angélus. Je l'ai vu et entendu. Étonnant!

NONO, comme le dirait les provençaux, a la faconde facile mais avec des différences de taille par rapport à nos amis du sud : il est saintongeais, a des intonations d'accent charentais, boit plutôt du pineau ou du cognac que du pastis, aime les cagouilles, et régulièrement, c'est totalement naturel

chez lui, glisse dans ses phrases des mots de patois saintongeais. Et quand il se dit que vous n'avez peut-être pas compris, éclate de rire, s'excuse, et traduit avec malice en français.

«Le saintongeais, dit-il, c'est mes racines. Et c'est important pour moi».

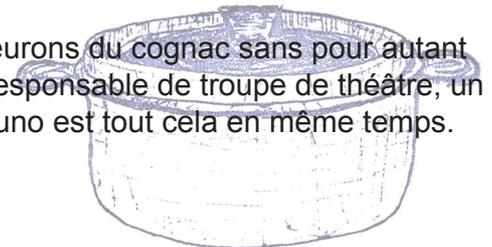
ine levrache

Ses racines charentaises sont profondes, tant du côté maternel que paternel. Et même s'il habite dès sa prime jeunesse la ville de Cognac, où il naquit en 1960, il fut toujours habitué à entendre dans sa famille l'accent et les expressions charentaises et à baigner dans la ruralité saintongeaise, lui qui pendant quarante-deux ans travaillera chez Hennessy et appréciera d'avoir été responsable d'une équipe, pendant pas mal d'années, de vingt-cinq personnes. «On s'entendait bien, j'aimais mon travail et mon entreprise : après mon père et mon grand-père, j'étais la troisième génération chez Hennessy.»

Mais on peut avoir l'accent charentais et travailler dans l'un des fleurons du cognac sans pour autant être un auteur de pièces de théâtre et un écrivain, ou encore un responsable de troupe de théâtre, un acteur, et un bon acteur qui plus est ; ou encore un conteur car Bruno est tout cela en même temps. Mais s'il n'était que cela !...



Nono sur scène avec son fidèle Oreo



La hugenotte de Bassac

## Un homme de passions

Ceux qui le connaissent savent que celui-ci est avant tout un homme de passion. Et des passions, il en a plusieurs.

La passion de sa famille, d'abord, de son épouse et de leurs quatre enfants dont il parle avec attention et sensibilité; celle du rugby, « un sport aux valeurs fortes, sans esbroufe, et où le collectif est de règle » Sport qu'il a pratiqué comme joueur dès l'âge de sept ans et ce jusqu'à trente-cinq ans, en particulier comme demi de mêlée (ceux qui connaissent NONO, savent bien que ce n'est pas un hasard si celui-ci a porté longtemps le brassard du numéro neuf, celui du meneur de jeu, à l'articulation entre les avants et les arrières) ; la passion de ses chiens aussi, et de leur éducation, qu'il cultive au plus haut niveau au travers, par exemple, de concours régionaux puis, quand il aura franchi la classe élite, de concours nationaux et pourquoi pas un jour internationaux; la passion des amitiés aussi, nombreuses, fidèles, nouées au fil des années.

Car NONO aime les gens, ça se sent et ça se voit. Et ses amis le lui rendent bien.

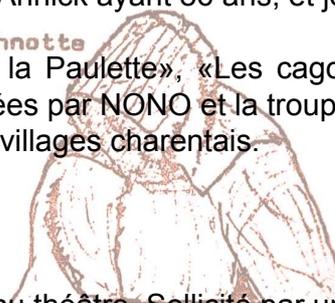
Sa dernière passion, ce fut de renouer il y a vingt ans, avec ce monde un peu enfoui, celui de ses racines charentaises. Il se rend compte qu'il pouvait grâce au patois faire du bien aux autres, les faire réfléchir tout en les amusant, les faire rire en cassant les codes véhiculés par les élites de notre société contemporaine plus habitués à fouler le sol des métropoles mondialisées que celui de notre terroir charentais. Car son affaire à lui, c'est d'évoquer des personnages d'aujourd'hui en saintongeais, de les mettre en scène ou de conter leur histoire dans la société actuelle.

Cette passion du théâtre en saintongeais est née précisément à la suite d'une rencontre avec le petit fils, ils seront rapidement très amis, du célèbre patoisant GOULEBENEZE (1877-1952), de son vrai nom Evariste POITEVIN, auteur, entre autre, de la fameuse pièce « Amestine va t'au bal ».

Puis quelques temps plus tard, nous sommes en 1996, alors que son épouse joue, à Gondeville aux côtés en particulier de Samuel MECHIN, encore un grand ami, dans une pièce de théâtre, en français, il fait la rencontre de Guy MOREAU «*Ce fut mon mentor. C'est lui qui me décida à monter sur scène*». Ce qu'il fait l'année suivante dans une pièce paysanne, en français. Et là il découvre qu'il fait rire et qu'il sait raconter des histoires, non seulement en français mais également en charentais. En 2000, il écrit et joue avec la troupe de théâtre de Gondeville, « La drôlesse et le louc ». Cette pièce qui connut un grand succès, sera jouée par les élèves de la section patois du Collège Jean Artaud de Jarnac, créée par Nicole TARDY ,professeur d'anglais, dont il fait la connaissance à cette occasion. Nicole TARDY vient renforcer avec quelques uns de ses élèves en particulier le passionné Christophe DOLIMONT, la troupe du foyer théâtral de Gondeville dont NONO est le président depuis plus de vingt ans. Cette troupe, ses effectifs ont été multipliés par deux depuis sa création, est une affaire d'amitié ou se mêlent jeunes et anciens, la doyenne d'âge, Annick ayant 86 ans, et jouant souvent et avec talent le rôle de la mère à NONO.

«Le fantôme de Jhermaine», «Le boutillon de la Paulette», «Les cagouilles se rebiffent» autant de pièces à succès, écrites, mises en scène et jouées par NONO et la troupe, un peu partout en Charente, à l'invitation des Associations de nos villages charentais.

kichnotte



### Du théâtre aux contes

Mais notre patoisant bassacois ne s'arrête pas au théâtre. Sollicité par un couple de musiciens, la famille LEONARD, pour animer à leurs côtés une soirée, il se met également à écrire des contes, en saintongeais, et comme cela ne suffisait pas, il les raconte, un peu partout, sur les gabarres de Saint Simon ou parfois dans des maisons de retraite, chez des particuliers qui l'invitent, ou dans des festivals comme celui du théâtre de Saint Jean d'Angely, où il rencontrera Jacques HERMAND, dit SIMOUNET, assureur et conteur saintongeais, originaire de l'Eguille, auteur de saynètes en patois remarquables , qui devint son ami et qui est malheureusement décédé.

Avec trois autres conteurs rencontrés au festival de Poulignac en sud Charente, festival que NONO fréquenta et anima pendant des années, il décide de créer une troupe « Les branlés Mijhots ». Que de bons souvenirs ,malheureusement ternis par le décès récent de l'un des quatre mousquetaires, son ami Regis COULY.

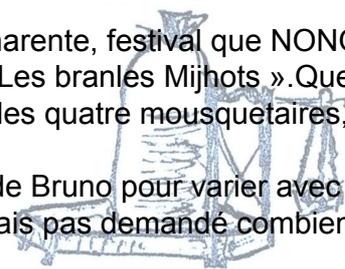
Alors que nous parlions raclette à la fin de notre entretien, l'imagination de Bruno pour varier avec ses amis les plaisirs de la table est sans limite, je réalise que je ne lui avais pas demandé combien de bassacois l'avaient approché pour faire partie de sa troupe.

«Aucun». Et combien de spectacles à Bassac? «*Deux, en vingt ans.*»

Bon. Il y a peut être quelque chose à faire, chers amis de Bassac !

Financièrement les associations reversent la moitié des recettes à la troupe de théâtre et ne sont pas taxées (pas de redevances Sacem) et quand il conte, c'est à notre bon coeur.

L'ami NONO SAUT'PALISSE déborde d'envie de nous amuser, de nous faire oublier cette période de pandémie que nous avons traversée et de nous donner à tous, petits et grands, l'envie de sortir, d'abandonner ces maudits ordinateurs ou smartphones, bref de nous déconfiner mentalement, en riant de bon coeur. Mais avant, celui ci doit régler quelques problèmes de santé. Pour repartir de plus belle!



ine pochée

## Le projet de réhabilitation de la salle Marius Lavenat : c'est parti !

Rappelons le, l'un des axes de notre mandat est de favoriser et de renforcer les liens entre les habitants de notre village et l'une de nos idées était de réhabiliter la salle Marius Lavenat.

### Ce projet devient réalité.

Idéalement située, en plein centre du bourg, à deux pas de la boulangerie, de plusieurs entreprises rue de Conde, et de La Poste, la salle Marius Lavenat, où se trouvait naguère l'ancienne Mairie de Bassac, va devenir un lieu de rencontre pour les habitants de la commune.

A un rythme qu'il faudra définir en fonction de la disponibilité des quelques bénévoles déjà d'accords pour ouvrir la salle à certains moments de la semaine, (merci de nous contacter si vous êtes intéressés), nous pourrons nous retrouver dans cette salle, discuter, jouer aux cartes, lire le journal, ou faire des jeux de société, organiser des ateliers informatiques, de la couture, du tricot ou autres selon les demandes, prendre un café, un thé ou un jus de fruit pour ceux qui le souhaitent. Nous prévoyons d'installer quelques tables et chaises à l'extérieur, ce qui permettra de profiter du beau temps, et pour les touristes qui circulent l'été dans le bourg, de faire une pause et de profiter des expositions que nous organiserons pendant cette période (photos insolites de Bassac, cartes postales, etc) La salle pourra être ouverte également en hiver, grâce à un chauffage approprié.

Outre cette utilisation directe des habitants de Bassac, les associations de la commune pourront aussi en disposer pour leurs réunions et à la demande via une convention. Un règlement intérieur sera établi pour les modalités d'utilisation.

Deux réunions sur site ont eu lieu, la seconde réunion fin mai 2020, avec le Maire et les membres de la « Commission travaux » afin de définir les travaux à réaliser et pouvoir demander les devis nécessaires auprès de plusieurs entreprises comme la loi l'impose.



En voici le détail :

- Réfection des murs : placo, isolation et peinture.
- Dalles du plafond.
- Installation d'un chauffage
- Installation électrique et éclairage.
- Plancher à nettoyer et vitrifier.
- Huisseries à réviser (portes, fenêtres).
- Coin cuisine et WC à rénover.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce projet qui concerne l'ensemble des bassacois et dont la réalisation, la plus rapide possible, nous tient vraiment à cœur.

## Restauration de l'Orangerie

Le parc communal de Bassac abrite une charmante orangerie édifée au XIXe siècle, dans le parc de Rimling, qui abrite aussi un cèdre du Liban centenaire, orientée au Sud, de forme semi-circulaire. Sa façade en pierre de taille s'ouvrait sur le jardin par quatre grandes fenêtres et une porte centrale vitrée à deux battants. La forme voûtée de ces boiseries à embrasure biaisée était tout à fait dans l'esprit des orangeries de l'époque. Autrefois destinée à protéger les plantes et agrumes qui y étaient entreposés en hiver, elle était depuis de longues années à l'abandon. La Municipalité de Bassac a entrepris la restauration de l'orangerie en faisant appel au chantier d'insertion communautaire de Grand-Cognac, «La Clé de voûte».

Outre diverses subventions obtenues, la Fondation du Patrimoine nous accompagne dans ce projet de sauvegarde du patrimoine communal par une campagne de financement participatif.

Voici le lien de la Fondation du Patrimoine pour votre souscription :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/orangerie-de-bassac>



## Terrain de pétanque

Bientôt verra le jour sur votre commune un emplacement de terrain de pétanque, celui-ci sera implanté dans le parc de Rimling et tous les passionnés de pétanque pourront s'y retrouver afin de passer un bon moment de détente, de passion et de plaisir. Ce terrain de pétanque gratuit sera disponible pour tous.



Emplacement actuel



Simulation



## Nouvelle étoile au guide vert Michelin pour notre église



Nous sommes très fiers de notre belle église St Étienne, qui a obtenu sa première étoile dans le Guide Vert Michelin les Charentes. C'est une belle récompense pour notre commune.



A l'origine, en 2015, les trois départements de la Charente, de la Charente Maritime et de la Dordogne, décident de se coordonner pour créer un nouvel itinéraire exclusivement destinés aux habitants cyclistes des territoires concernés et aux cyclo-touristes attirés par notre région.

Dès 2017, un premier itinéraire, jalonné et balisé, a été créé. Mais celui-ci emprunte encore de nombreux tron-

çons en voie partagée.

A l'horizon 2022, « La voie douce » ou « La Flow Velo », c'est le nom malheureusement français choisi par les concepteurs du projet, sera déployée à 90% pour une utilisation exclusive par les cyclistes.

Du Périgord vert à la côte atlantique, en passant par Bassac, l'itinéraire cyclable d'une longueur, à terme, de 290 km, permet, au fil des rivières et de la Charente, de traverser des paysages pittoresques et verdoyants et de faire des haltes dans des villes ou dans des villages de caractère.

Sur cette route, plusieurs étapes incontournables : Angoulême, Châteauneuf, Bassac bien sûr mais aussi Jarnac, Cognac puis Rochefort avant d'atteindre l'île d'Aix.

Derrière Nicole Roy et le chef du projet, membre du Grand Cognac, les élus bassacois ont pu constater, in situ, l'état d'avancement du projet sur le territoire de la commune de Bassac et ses principales étapes. L'itinéraire nous concernant compte près de 4 km. En provenance de Juac, il emprunte la nouvelle passerelle, en contrebas de Bassigeau, (celle-ci est déjà construite) puis se dirige au milieu des vignes et des peupleraies vers l'écluse de Saintonge où une halte de repos est prévue. Puis La flow velo longera la Charente pour rejoindre le pont de Vinade qui sera également aménagé en aire de repos.

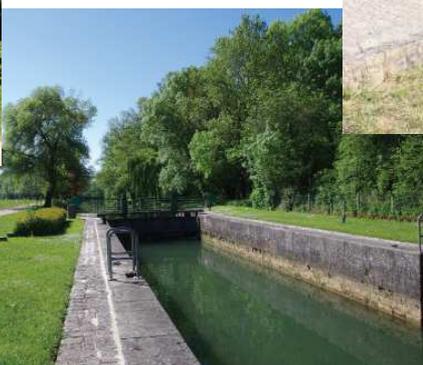
Nous avons évoqué avec le responsable de projet l'importance pour notre commune de pouvoir inciter les cyclistes, grâce à des panneaux explicatifs disposés sur les haltes, à se rendre dans le bourg de Bassac. Cela sera fait.

Les travaux sur notre territoire, au-delà de la passerelle de Bassigeau, (chemins blancs à créer ou restaurer, aménagements des haltes, potelets en bois à fixer à certains endroits, etc.) devraient démarrer mi août.

Le site internet : <https://www.laflowvelo.com/>



Passerelle de Bassigeau



Ecluse de Saintonge - Aire de repos



Pont de Vinade - Aire de repos

## Tennis Club de Bassac

Le club propose du tennis loisir.

La cotisation s'élève à 20 euros qui donne droit au bénéfice de la licence pour l'année et donne un accès illimité au court.

Le club organise chaque année un tournoi interne suivi par un repas champêtre, l'occasion de passer un moment convivial.

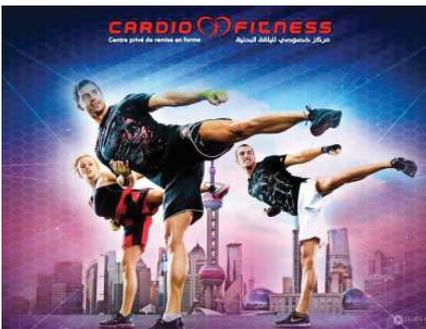
Les non licenciés peuvent louer le court de tennis pour 5€ de l'heure.

Le Club propose en été de louer le cours de tennis pour 25€ les deux mois de juillet et Août.

- Président : Didier Vergnaud  
70 route de Condé  
16120 Bassac  
06 64 69 69 41
- Trésorier : Jacky Pol  
06 81 16 29 58
- Le secrétaire : Michel Goyon  
16200 Triac Lautrait  
06 87 94 14 18



## Clin d'Oeil



Nous sommes une association de cardio fitness renforcement musculaire.

Les cours sont dispensés par un «coach» professionnel, Jérôme Ferrini.

Les cours se déroulent le mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h à 20h45.

Nous sommes une vingtaine d'adhérentes.

Les cours se passent à la salle des fêtes de Bassac.

L'ambiance est bon enfant, sympathique mais quand même sportive. Nous attendons les nouvelles ou nouveaux participants que nous accueillerons avec grand plaisir...

- Contacter la présidente Séverine Dolimont au 06 98 66 02 07

## Ciné Famille

### CINE FAMILLES de BASSAC

La magie du 7<sup>ème</sup> art n'est pas une fiction à BASSAC

Tous les deux/trois mois depuis le début de l'année 2019-2020, avec l'interruption brutale que nous avons subie depuis le mois de mars, plusieurs dizaines de personnes, jeunes et anciens, se sont retrouvés le samedi matin à 10 heures dans la grande salle de l'abbaye, mise à notre disposition par l'Association des amis de l'abbaye de Bassac, pour revoir ou découvrir un film.

Pour tous les participants, le cinéma est un lieu de vraie détente, de rêve, de beauté ; il est aussi un moyen d'apprendre.

Chaque séance se présente de la même façon : une introduction, pour contextualiser le film, la projection, puis, à la fin du film et avant un pique-nique tiré du sac pour ceux qui souhaitent prolonger la matinée, un échange, toujours très enrichissant sur ce que les uns et autres ont ressenti.

Nous avons visionné trois films cette année : Marie Heurtin, L'étoile de Noël, et Don Bosco.

Nous lancerons le cycle 2020-2021 après l'été et nous espérons vivement que les bassacois rejoindront en famille notre groupe bien sympathique.

Responsable: Chantal Catala





## CONCOURS BOITE A IDEE



Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie de notre beau village, allez y, laissez libre cours à votre imagination, dans la limite bien sûr d'un budget défini et raisonnable. Remplissez le coupon ci dessous (il peut y avoir plusieurs réponses par famille) et retournez le coupon à la Mairie.

Un jury procèdera à la sélection de la meilleure idée\*, et la personne gagnante se verra remettre un bon pour une balade ( pour 2 personnes ) sur notre fleuve de Charente en Gabarre de Saint Simon.

\*Pour une mise en oeuvre en 2021

Merci à tous d'avance pour votre participation...



Votre Nom : ..... Votre Prénom : .....

Votre Adresse : .....

Votre E-mail : .....

Votre Idée :  
.....  
.....  
.....  
.....